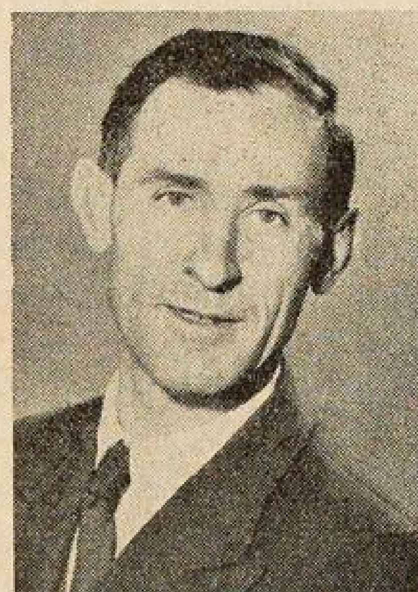
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription ANNECY - SAINT-JULIEN





Charles BOSSON

50 ans — Père de 4 enfants — Avocat — Maire d'A ınecy — Vice-Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie et Membre du Comité National des Maires de France — Président du Syndicat intercommunal d'Equipement de la Haute-Savoie.

Edmond MARMILLOUD

40 ans — Père de 6 enfants — Cultivateur — Maire de Chevrier (Saint-Julien) — Président de la Mutualité sociale agricole de Haute-Savoie — Administrateur du Crédit Agricole — Administrateur de la Fédération Départementale des Producteurs de Lait.

Chers Compatriotes,

Depuis plusieurs années, la confiance des Annéciens m'a donné la responsabilité d'une ville qui connaît une crise exceptionnelle de croissance à la suite de la décentralisation industrielle amorcée par le gouvernement. Avec une municipalité unanime et une assemblée communale fort diverse où j'ai recherché la plus large union, je me suis efforcé d'être « le maire de tous », comme on a bien voulu le dire, en poursuivant la solution pratique de tous les problèmes, et en priorité de ceux qui concernent le logement et les écoles.

Mes collègues maires m'ont appelé à la vice-présidence de leur association départementale et au Comité National des Maires de France, ce qui m'a conduit à étudier les difficiles questions morales et matérielles qui se posent à toutes nos communes, particulièrement aux communes rurales et aux communes-dortoirs.

De ces diverses et amicales collaborations avec des responsables de tous milieux me sont venues les multiples sollicitations qui m'ont fait accepter de poser ma candidature.

Comme vous tous, — au cours de ces dix années où la France a cependant réalisé une œuvre considérable sur le plan familial, social, économique et européen, — j'ai souffert de l'instabilité croissante où nous a plongés l'alliance négative des extrémistes de droite et de gauche. **Comment poursuivre un programme d'expansion économique et de progrès social en France, faire une politique de pacification et d'équipement en Afrique, réaliser l'unification de l'Europe sans avoir un gouvernement fort et stable ?**

Devant ce renouvellement des cascades ministérielles évoquant celles qui nous ont conduit au désastre de 1940, j'ai crié avec vous « casse-cou ! », en suppliant les responsables politiques d'entreprendre une réforme sérieuse de l'Etat, mais une majorité ne s'est formée au Parlement pour la voter qu'en fin mai 1958 alors que la IVe République sombrait déjà au bord de la guerre civile...

La France a eu la chance rare d'éviter la redoutable aventure des dictatures grâce à l'arbitrage du Général de Gaulle qui s'est dressé pour sauver à la fois, suivant son expression, la France et la République.

Il a tenu parole en proposant au vote des Français et des Françaises une Constitution qui veut assurer la stabilité indispensable de l'Etat dans le respect des libertés démocratiques.

Il poursuit son dessein en offrant à la France et aux Territoires d'Outre-Mer un programme généreux et en leur demandant de désigner librement leurs représentants.

Le Parlement de demain saura-t-il rester uni derrière le Gouvernement auquel le Pays a manifesté sa confiance, pour lui donner l'autorité et la durée nécessaires ?

TEL EST L'ENJEU DES ÉLECTIONS DU 23 NOVEMBRE.

Le Général de Gaulle qui a, pour la première fois, consacré dans une Constitution le rôle des partis et groupements politiques, s'est élevé **contre les tentatives de Parti unique** et a voulu que les grands courants d'opinion puissent s'exprimer.

Il n'est pas de liberté ni de démocratie sans un tel choix, mais l'intérêt national exige qu'électeurs et élus sachent, au-delà des nuances qui les distinguent, prendre conscience des devoirs communs qui les unissent.

***

C'est dans cet esprit que je me présente à vous.

Démocrate d'inspiration chrétienne, je reste fidèle à mes amis Robert Schuman, Pierre Pflimlin, Paul Bacon, etc... dont les noms demeurent attachés à de grandes réalisations.

Ils envisagent avec d'autres de réaliser demain au Parlement un large regroupement de tous les élus qui ont avant tout le souci de la dignité et de la liberté de la Personne humaine ; je l'estime indispensable et j'entends pour mon compte travailler en ce sens.

Les hommes qui ont à la fois le sens de la liberté et le souci de la justice sociale estiment que les élus doivent dépasser les querelles périmées qui opposent parfois encore « libéraux » et « dirigistes » afin de pratiquer une politique économique où la libre initiative pourra s'épanouir dans le cadre des grandes orientations qui éclaireront et guideront l'effort de la Nation.

***

Cette volonté d'union, je voudrais qu'elle soit aussi la nôtre sur le plan de notre circonscription et du département.

Les élus parlementaires ne réaliseront pas seuls une politique de progrès social et économique dans nos campagnes et nos villes. Elle ne peut être que le fruit d'une collaboration avec les conseillers généraux, les municipalités, les organisations professionnelles et syndicales, les associations familiales...

Je ne reprendrai pas une à une les revendications des diverses catégories sociales pour multiplier les promesses ; je veux simplement vous assurer que je les étudierai toutes avec conscience en recherchant leur satisfaction suivant l'équité et les possibilités et **en plaçant en tête de mes préoccupations le sort moral et matériel de nos familles et de nos enfants.**

La collaboration professionnelle que j'apporte à plusieurs organismes et syndicats m'a fait connaître de nombreux problèmes locaux, mais j'ai voulu que le citadin mâtiné de campagnard que je suis (comme tout bon Savoyard) soit doublé d'un maire rural que ses responsabilités à la direction des organisations agricoles ont préparé à devenir l'un de leurs meilleurs interprètes. J'ai parlé de mon ami **Edmond MARMILLOUD** qui a bien voulu pour la première fois s'aventurer sur le terrain politique pour m'apporter une collaboration qui m'est très précieuse aujourd'hui et qui me le sera encore plus demain.

M. Edmond MARMILLOUD, maire de Chevrier, canton de St-Julien, représentera aussi près de moi les intérêts d'une région qui s'élève, à juste titre, contre des mesures administratives la menaçant de paralysie, notamment la réglementation douanière des zones à laquelle il faudra apporter les aménagements demandés.

C'est notre collaboration étroite et permanente, aujourd'hui et demain, qui permettra une connaissance exacte des besoins et des aspirations de notre région et la recherche des solutions nécessaires si vous nous faites, le 23 novembre, l'honneur de votre confiance et de votre amitié.

Charles BOSSON
candidat.

Edmond MARMILLOUD
suppléant.